

# Vous n'êtes pas toujours bien couverts en cas de procès!

**PROTECTIONS JURIDIQUES** Les neuf assurances que nous avons retenues trouvent toutes grâce aux yeux des avocats, mais certaines de justesse. *Beatrice Walder / vic*

Porter un litige devant la justice peut s'avérer très coûteux. Qui veut traîner son employeur, une société de recouvrement ou un opérateur de téléphonie devant les tribunaux doit y réfléchir à deux fois. C'est d'autant plus vrai depuis 2011, date à laquelle une nouvelle loi de procédure civile est entrée en vigueur. Celle-ci permet aux tribunaux de réclamer une avance de frais au plaignant, qu'il ne reverra que s'il gagne... et que la partie adverse a les moyens de la payer. Sans quoi le plaignant peut s'asseoir dessus! Il est donc pertinent de souscrire une assurance protection ju-

ridique qui prend en charge tant les frais de justice que ceux d'avocat.

Dès lors, en cas de coup dur, que valent neuf des principales couvertures disponibles en Suisse? Nous l'avons vérifié en envoyant un questionnaire à 6219 avocats, afin de savoir lesquelles sont les plus rapides ou, à l'inverse, les plus promptes à refuser de s'engager pour une cause jugée défendable par les hommes de loi. 318 d'entre eux ont retourné le questionnaire – un échantillon certes non représentatif, mais qui, de par l'expérience des personnes interrogées, donne des informations significatives.



**Procédure judiciaire:** il peut vraiment valoir la peine de disposer d'une assurance protection juridique

Selon les avocats, les meilleures protections juridiques sont les suivantes

			COOP	DEXTRA	PROTEKTA	ASSISTA TCS	AXA-ARAG	CAP	DAS	ORION	FORTUNA
Prime annuelle <sup>(1)</sup>	Circulation	Individuelle	135.00 fr.	63.00 fr.	110.00 fr.	78.00 fr. <sup>(6)</sup>	dès 84.00 fr.	84.00 fr.	dès 89.00 fr.	115.00 fr.	dès 80.00 fr.
		Ménage	165.00 fr.	99.75 fr.	160.00 fr.	112.00 fr. <sup>(6)</sup>	dès 101.85 fr.	134.40 fr.	dès 110.00 fr.	147.00 fr.	dès 105.00 fr.
	Privée	Individuelle	235.00 fr.	162.75 fr.	240.00 fr.	255.00 fr. <sup>(6)</sup>	dès 131.25 fr.	221.60 fr.	dès 169.00 fr.	dès 231.00 fr.	dès 145.00 fr.
		Ménage	280.00 fr.	210.00 fr.	300.00 fr.	275.00 fr. <sup>(6)</sup>	dès 157.50 fr.	276.20 fr.	dès 217.00 fr.	dès 315.00 fr.	dès 180.00 fr.
	Circulation et privée	Individuelle	320.00 fr.	210.00 fr.	280.00 fr.	296.00 fr. <sup>(6)</sup>	dès 191.10 fr.	296.10 fr.	dès 232.00 fr.	dès 259.90 fr.	dès 205.00 fr.
		Ménage	375.00 fr.	294.00 fr.	350.00 fr.	353.00 fr. <sup>(6)</sup>	dès 235.20 fr.	351.80 fr.	dès 305.00 fr.	dès 346.50 fr.	dès 265.00 fr.
Fréquence de recours à un avocat <sup>(2)</sup>	10% <sup>(5)</sup>		5.2	5.4	4.8	4.7	4.3	4.3	4.2	4.4	3.9
Libre choix de l'avocat <sup>(3)</sup>	20%		5.7	5.5	5.6	5.5	5.4	5.3	5.4	5.4	5.3
Compétence	20%		5.2	4.8	4.8	4.7	4.7	4.4	4.4	4.4	4.1
Classement indu d'un cas comme désespéré <sup>(4)</sup>	20%		5.4	5.0	5.1	4.9	4.8	4.7	4.7	4.7	4.2
Souplesse	10%		4.4	3.7	3.9	3.5	3.6	3.4	3.1	3.2	2.8
Rapidité	10%		5.3	5.0	5.1	5.0	5.0	4.8	4.7	4.8	4.4
Service global	10%		5.4	4.9	5.1	4.9	4.9	4.7	4.6	4.8	4.5
<b>NOTE FINALE</b>			<b>5.3</b>	<b>5.0</b>	<b>5.0</b>	<b>4.8</b>	<b>4.8</b>	<b>4.6</b>	<b>4.6</b>	<b>4.6</b>	<b>4.3</b>

Le coût de la prime annuelle n'est pas pris en considération dans le calcul de la note finale. Lorsque la note est identique, classement selon le prix de la prime individuelle la moins chère pour la couverture circulation.

<sup>(1)</sup> Pour un nouveau client, droit de timbre compris, sans rabais internet ou offre spéciale. <sup>(2)</sup> Question posée: A quelle fréquence l'assureur a-t-il refusé vos services et préféré régler le cas à l'interne? <sup>(3)</sup> Question posée: A quelle fréquence l'assureur a-t-il refusé vos services et demandé à l'assuré de lui proposer trois autres avocats? <sup>(4)</sup> Question posée: A quelle fréquence l'assureur a-t-il indûment déclaré un cas comme étant sans espoir? <sup>(5)</sup> Pondération pour la note finale <sup>(6)</sup> Rabais pour les membres du TCS. Enquête réalisée en partenariat avec K-Tipp.

## COOP TOUJOURS AU TOP

Cinq assurances de protection juridique obtiennent l'appréciation «bon». Les quatre autres sont simplement jugées «suffisant». Comme lors d'une précédente enquête en 2011, c'est celle de Coop – également partenaire des produits d'Helvetia et d'Helsana dans ce domaine – qui l'emporte au classement global ainsi que pour tous les critères, sauf le premier (voir tableau). Dextra, sur le marché depuis 2013, partage la 2<sup>e</sup> place avec Protekta. Cette dernière a vu son appréciation passer de «suffisant» à «bon» par rapport aux résultats de 2011. Assista TCS, en revanche,

a perdu quelques plumes, puisqu'elle glisse de la 2<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> place. Un avocat estime même qu'elle était «autrefois remarquable, mais que, aujourd'hui, elle a plongé», au point de devenir «peu fiable».

## CONCURRENCE MAL VUE?

Selon le TCS, Assista travaille aujourd'hui davantage à l'interne avec ses propres juristes qu'auparavant. Elle a donc passé du statut de «client apprécié des avocats à celui, moins apprécié, de concurrente». La satisfaction de la clientèle, toujours au top depuis 2012 d'après ses sondages, est davantage à prendre en considération, estime l'association de dé-

fense des automobilistes.

DAS est toujours dans le ventre mou du classement, mais s'est améliorée significativement. Comme en 2011, l'assureur estime qu'il n'est pas sérieux de se baser sur l'avis des avocats pour évaluer ses services, étant donné qu'ils ne collaborent régulièrement qu'avec environ 130 d'entre eux. Selon ses propres chiffres, 93,1% de ses clients jugent ses services bons ou très bons.

Dernière cette année, Fortuna s'abrite, elle aussi, derrière ses propres sondages, qui indiquent que ses clients sont très satisfaits. Comme le TCS, elle a tendance à s'occuper autant que

possible des sinistres extrajudiciaires à l'interne, avec des juristes et des avocats expérimentés, ce qui pourrait, selon elle, ne pas être bien vu par les avocats externes.

## Merci beaucoup pour la 2<sup>e</sup> fois

Quelle est la meilleure assurance protection juridique? Pour répondre à cette question, «Bon à savoir» a effectué pour la deuxième fois un sondage auprès des avocats suisses. Le résultat reste le même: nous pouvons une fois encore nous réjouir d'être à la première place.

Nous remercions «Bon à savoir» et tous ceux qui nous motivent, aujourd'hui et à l'avenir, à fournir le meilleur de nous-mêmes.

Si vous ne bénéficiez pas encore de nos solutions d'assurance protection juridique, il est très facile d'y remédier en cliquant simplement ici:

[www.cooprecht.ch](http://www.cooprecht.ch)

Coop Rechtsschutz AG | Entfelderstrasse 2 | 5001 Aarau | T. +41 62 836 00 00 | [www.cooprecht.ch](http://www.cooprecht.ch)



**coop** protection juridique tout simplement différente.